



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040335

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 15/01/2024 17H03 C:015484 I:37741
V/REF : BD312-13319
V/Email reçu le Lundi 15/01/2024 a 17H03

IMMOBILIERE RHONE-ALPES
Agence Grand Lyon et Loire
TSA 11366
75621 PARIS CEDEX 13

V/REF.IMM. 6720L
IMMEUBLE : 288 C.LAFAYETTE-6720
288, COURS LAFAYETTE
69003 LYON

Vaulx en Velin, le 05 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N288 LAFAYETTE - CONTACTER OTIS (ASCENSORISTE) TEL04 78668170

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE, DEMAIN 14H, POUR UN POMPAGE CAVE ET FOSSE
ASCENSEUR + RECHERCHE DE FUITE EN CAVE

Donneur d'ordre : M. M. KHABAT

NATURE DE L'INTERVENTION

Pompage, aspiration, assèchement d'eau par camion équipé Haute Pression/ou
avec pompes à vide - 10M3/H - 22M3/H - aspirateur industriel à eau.

LE 16/01 A 14H30 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 3 TECHNICIENS
INTERVENTION A PARTIR DES CAVES
ARRIVEE SUR PLACE, NOTRE TECHNICIEN CONSTATE QUE LA FAOSSE ASCENSEUR
EST PLEIN D'EAU
ASPIRATION DE LA FOSSE AVEC L'ASPIRATEUR

FUITE LOCALISEE AU NIVEAU DU JOINT CIMENT
REPRISE DU JOINT PROVISOIEMENT
PREVOIR LE REMPLACEMENT DES QUE POSSIBLE DE LA PORTION FUYARDE
INTERVENTION SUSPENDUE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CD AB Email envoyé le 19/03/24 a 14H24 M. M. KHABAT
CD AB Email envoyé le 01/03/24 a 11H49 Mme L. WEBER
CD AB Email envoyé le 01/03/24 a 11H43 Mme M. CALEMARD
CS AB Email envoyé le 17/01/24 a 10H08 M. M. KHABAT
DEVIS A SUIVRE POUR LE REMPLACEMENT DE LA PORTION FUYARDE AU NIVEAU DES
CAVES

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2		Pour mémoire
4,75	H.Véhi. HP-Pompage-Refolement le 16/01	2	165,81	787,59
1,25	Sup.H.50%-Pomp.Refoul. +17h/20h-Sa 7/12h	2	82,90	103,62
3,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 16/01	3	70,85	265,68
1,25	Sup.H.50%-Ouv.Qual +17h/20h-Sa 7h-12h	3	35,42	44,27
3,75	H(s)2ème personnel	3	53,13	199,23
1,25	Sup.H.50%-Ouv.Spéc. +17h/20h-Sa 7h/12h	3	26,53	33,16
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	3	39,45	39,45
1,00	Augmentation cout carburant véh.léger	3		Pour mémoire
5,00	Kg(s) de ciment SIKA	3	11,56	57,80
TOTAL H.T.				1530,80
T.V.A. a 10,00%				153,08
TOTAL T.T.C.En EURO				1683,88

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Organisme - Fournisseur	
IMMOBILIERE RHONE-ALPES Agence Grand Lyon et Loire Adresse de facturation TSA 11366 75621 PARIS CEDEX 13 Emetteur : MUSTAPHA KHABAT - Gardien/Gestionnaire Immeubles Tel : 04 37 70 68 06 E-mail : mustapha.khabat@groupe3f.fr	SERVIMO 101 avenue P. MARCELLIN 69120 VAULX EN VELIN Tel : 0478262633 Fax: 0478266590 Le 21/03/2024

Lieu d'intervention
6720L (3) 288 cours Lafayette 69003 LYON

Description
regul inondation cave et fosse asenceur pompage + reparation

Dates d'intervention	Marché
Début : 15/01/2024 - Fin : 15/01/2024	

Prestations						
Code	Description	Emplacement	P.U.HT	Qté	Mnt.HT	TVA
ENTRE.PLOMB.01	Déplacement Forfaitaire Plomberie		200,00	1	200,00	10%
ENTRE.PLOMB.19	Joint D'Étanchéité Silicone		130,00	1	130,00	10%
ENTRE.PLOMB.25	Divers plomberie		500,00	1	500,00	10%
ENTRE.PLOMB.251	Divers plomberie		700,00	1	700,00	10%

Montant total HT (euros)	1 530,00
Montant total TVA (euros)	153,00
Montant total TTC (euros)	1 683,00

6720L - LYON 3 - 288 Cours Lafayette

Signataire : GEORGES BUNOZ - Chef de secteur 3F

Le Prestataire garantit qu'il met en place toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la protection des données à caractère personnel auxquelles il aura accès ou qui lui seront communiquées dans le cadre de l'exécution de la présente commande, notamment leur sécurité et leur confidentialité, conformément aux exigences de la réglementation en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel.

Sauf dispositions contraires, le Prestataire s'engage à l'issue des prestations à procéder à la suppression des données à caractère personnel qui lui ont été communiquées à la seule fin de réalisation de celles-ci.

N° Engagement: **BD312-13319**

N° Contrat/Marché :

N° Fournisseur : **SERVIMO**N° ESI: **6720L****ATTESTATION SIMPLIFIEE¹****① IDENTITE DU CLIENT OU DE SON REPRESENTANT**

Je soussigné(e) :

Nom : IMMOBILIERE RHONE-ALPES Prénom :

Adresse : 9 RUE ANNA MARLY Commune : LYON CEDEX 07 Code postal : 69367

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

☐ maison ou immeuble individuel

 ☒ immeuble collectif

 ☐ appartement individuel
☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

☐ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage☒ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion **de plus de 50%** des millièmes de l'immeuble☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usageAdresse² : 288 COURS Lafayette Commune : LYON Code postal : 69003dont je suis : ☒ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) :**③ NATURE DES TRAVAUX**J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :☒ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).☒ n'affectent **pas plus de cinq des six éléments** de second œuvre suivants :**Cochez les cases correspondant aux éléments affectés** : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques ☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☒ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10%.☒ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux d'amélioration de la qualité énergétique portant sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements mentionnés au 1 de l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et respectant les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI dans sa rédaction issue de l'arrêté du 29 décembre 2013.☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5%.**④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIECES JUSTIFICATIVES**

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20% ou 10 %) et le montant effectivement payé, TVA au taux de :

- 10% pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5% pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à LYON CEDEX 07, le 21/03/2024

Signature du client ou de son représentant :

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.